

Rapport de Robespierre sur les moyens de corruption déployés par les ennemis, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794)

Maximilien François Marie Isidore Joseph de Robespierre

Citer ce document / Cite this document :

Robespierre Maximilien François Marie Isidore Joseph de. Rapport de Robespierre sur les moyens de corruption déployés par les ennemis, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 41-43;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13427_t1_0041_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

leur conversation cannibale retentissait à l'oreille des républicains fidèles.

Ma voix est fatiguée de dénombrer les crimes de l'Angleterre; j'aime mieux vous présenter un trait récent, digne des républicains; il exprime le sentiment que j'ai essayé de faire passer dans l'âme de mes concitoyens; il prouve qu'il vaut mieux mourir que d'être leur prisonnier, et qu'il ne faut point de grâce à l'exécrable anglais.

[Extrait de la lettre du citoyen Pourcel, sous-chef des bureaux civils de la marine, à la commission de la marine; Villefranche, 26 flor. II].

«Le capitaine Pierre Bertrand, ci-devant commandant la felouque de la République *La Révolutionnaire*, est arrivé ici avec 17 personnes de son équipage. Poursuivi le 14 de ce mois sur le cap de Noli par un vaisseau anglais, il préféra de chavirer sous voile à se rendre à l'ennemi. 4 républicains de son bord eurent le malheur de périr lors de cet accident. Il est parti de suite pour Nice».

Signé : POURCEL.

P.C.C. : DALBARADE.

Voilà, (continue BARERE), les sentiments de tout français parce qu'il sait qu'il appartient à une nation révolutionnaire comme la nature, puissante comme la liberté, et ardente comme le salpêtre qu'elle vient d'arracher aux entrailles de la terre.

Il me suffit maintenant de m'adresser aux républicains qui combattent pour la liberté, et le langage sanctionné par les représentants du peuple sera bientôt entendu des armées.

Le rapporteur termine en donnant lecture d'une adresse aux armées de la République !

La Convention nationale aux armées de la République.

«Soldats de la liberté, l'Angleterre est coupable de tous les attentats envers l'humanité et de tous les crimes envers la République. Elle attaque les droits des peuples, et menace d'anéantir la liberté. Jusqu'à quand laisserez-vous exister sur nos frontières les esclaves de George, les soldats du plus imbécile des despotes et du plus atroce des tyrans ? Il forma le congrès de Pilitz et le marché honteux de Toulon; il massacra nos frères à Gênes et brûla nos vaisseaux et nos magasins dans les villes maritimes; il corrompit nos cités et voulut détruire la représentation nationale; il affama nos capagnes et acheta des trahisons sur les frontières.

« Quand la disposition des combats vous offrira des anglais ou des hanovriens (1), portez votre souvenir sur les vastes contrées que les émissaires anglais ont dévastées; portez vos regards sur la Vendée, Toulon, Lyon, Landrecies, la Martinique et Saint-Domingue. Ces lieux fument en-

(1) Dans le texte reproduit par *Mon.*, XX (p. 587) il n'est question que des anglais; il s'agit d'une omission sans doute, puisque le décret mentionne les hanovriens, comme le font les journaux ci-après, qui ont reproduit l'adresse in extenso : *J. Fr.*, n° 613; *Rép.*, n° 161; *C. Eg.*, n° 650; *Audit. nat.*, n° 614.

core du sang que l'atroce politique des Anglais a fait répandre.

« Quand la victoire vous présentera des anglais ou des hanovriens, frappez; il ne doit en revenir aucun, ni sur les terres liberticides de la Grande-Bretagne, ni sur le sol libre de la France. Que les esclaves anglais périssent et l'Europe sera libre.

« Ne croyez pas à leur astucieux langage; c'est un crime de plus de leur caractère perfide et de leur gouvernement machiavélique; ceux qui se vantent d'abhorrer le gouvernement de George peuvent-ils donc combattre pour lui ? » (1).

Le discours de Barère a souvent excité le plus vif enthousiasme. Le cri de « guerre à mort aux soldats de Pitt et du tyran imbécile qu'il gouverne » a été répété par tous les citoyens dont la salle était remplie en ce moment, et a longtemps retenti au milieu des applaudissements et des cris répétés : *Vive la République, vive la liberté !* (2).

Sur son rapport, la Convention nationale rend le décret suivant.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du Comité de salut public, décide :

« Art. I. — Il ne sera fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien.

« Art. II. — Le rapport, l'adresse et le décret seront imprimés dans le bulletin, envoyés à toutes les armées, distribués à chaque membre de la Convention, au nombre de six exemplaires, et traduits dans toutes les langues » (3).

44

Robespierre donne lecture d'un discours sur les trahisons, les moyens de corruption et les attentats que les ennemis de la République ne cessent de mettre en usage pour en conjurer la perte, ainsi que celle de ses meilleurs défenseurs (4).

Robespierre paraît à la tribune. (*On applaudit.*)

ROBESPIERRE : Ce sera un beau sujet d'entretien pour la postérité; c'est déjà un spectacle digne de la terre et du ciel de voir l'Assemblée des représentants du peuple français, placée sur

(1) *Mon.*, XX, 580.

(2) *Débats*, n° 614, p. 91.

(3) P.V., XXXVIII, 137. Minute de la main de Barère (C 304, pl. 1122, p. 25). Décret n° 9287. Reproduit dans *Bⁱⁿ*, 9 prair.; mention dans *Rép.*, n° 158 et 163; *C. Eg.*, n° 647; *Audit. nat.*, n° 611; *Ann. R.F.*, n° 178 et 179; *J. Matin*, n° 675 (sic); *J. Lois*, n° 607; *Mess. soir*, n° 647 et 653; *J. Sablier*, n° 1343; *J. Univ.*, n° 1645 et 1647; *M.U.*, XL, 124; *J. S.-Culottes*, n° 466 et 470; *J. Mont.*, n° 32; *Débat*, n° 614, p. 91 et 624, p. 267; *Feuille Rép.*, n° 328; *J. Perlet*, n° 612 et 615; *J. Fr.*, n° 610, 611, 614 et 615; *J. Paris*, n° 512 et 515.

(4) P.V., XXXVIII, 133. *Bⁱⁿ*, 7 prair.; *J. Fr.*, n° 610 et 611; *Rép.*, n° 158 et 160; *J. Mont.*, n° 32; *J. Matin*, n° 675 (sic); *J. Univ.*, n° 1647; *J. Perlet*, n° 612 et 615; *Ann. R.F.*, n° 179; *Mess. soir*, n° 647; *J. S.-Culottes*, n° 466; *Feuille Rép.*, n° 328 et 331; *J. Paris*, n° 512; *J. Sablier*, n° 1343 et 1350.

un volcan inépuisable de conjurations, d'une main apporter aux pieds de l'éternel Auteur des choses les hommages d'un grand peuple, de l'autre lancer la foudre sur les tyrans conjurés contre lui, fonder la première république du monde, et rappeler parmi les mortels la liberté, la justice et la vertu exilées. (*Vifs applaudissements*).

Ils périront les tyrans armés contre le peuple français; elles périront toutes les factions qui s'appuient sur leur puissance pour détruire notre liberté. Vous ne ferez pas la paix, mais vous la donnerez au monde, et vous l'ôterez au crime.

Cette perspective prochaine s'offrait aux regards des tyrans épouvantés, et ils ont délibéré avec leurs complices que le temps était arrivé de nous assassiner, nous, c'est-à-dire la Convention nationale; car s'ils vous attaquent, tantôt en masse et tantôt en détail, vous reconnaissez toujours le même plan et les mêmes ennemis.

Sans doute ils ne sont pas assez insensés pour croire que la mort de quelques représentants pourrait assurer leur triomphe. S'ils avaient cru, en effet, que pour anéantir votre énergie ou pour changer vos principes, il suffit d'assassiner ceux à qui vous avez spécialement confié le soin de veiller sur le salut de la République; s'ils avaient cru qu'en nous faisant descendre au tombeau, le génie des Brissot, des Hébert, des Danton, en sortirait triomphant, pour vous livrer une seconde fois à la discorde, à l'empire des factions et à la merci des traîtres, ils se seraient trompés. Quand nous serons tombés sous leurs coups, vous voudrez achever votre sublime entreprise ou partager notre sort. (*Les applaudissements se renouvellent*). Tous les membres de l'Assemblée se lèvent par une acclamation simultanée.

Cependant leur délire impie atteste à la fois leurs espérances et leur désespoir.

Ils espéroient jadis de réussir à affamer le peuple français; le peuple français vit encore, et il survivra à tous ses ennemis; sa subsistance a été assurée, et la nature, fidèle à la liberté, lui présente déjà l'abondance. Quelle ressource leur reste-t-il donc ? L'assassinat.

Ils espéroient d'exterminer la représentation nationale par la révolte soudoyée, et ils comptoient tellement sur le succès de cet attentat, qu'ils ne rougirent pas de l'annoncer d'avance à la face de l'Europe, et de l'avouer dans le parlement d'Angleterre. Le projet a échoué ! Que leur reste-t-il ? L'assassinat.

Ils ont cru nous accabler par les efforts de leur ligue sacrilège, et surtout par la trahison. Les traîtres tremblent ou périssent, leur artillerie tombe en notre pouvoir, leurs satellites fuient devant nous; mais il leur reste l'assassinat!... (*Applaudissements*).

Ils ont cherché à dissoudre la Convention nationale par l'avilissement et par la corruption. La Convention a puni leurs complices, et s'est relevée triomphante sur la ruine des factions et sous l'égide du peuple français; mais il leur reste l'assassinat.

Ils ont essayé de dépraver la morale publique, et d'éteindre les sentiments généraux dont se compose l'amour de la liberté et de la patrie, en bannissant de la République le bon sens, la vertu et la Divinité. Nous avons proclamé la Divinité et l'immortalité de l'âme; nous avons commandé la vertu au nom de la République; il leur reste la ressource de nous assassiner.

Enfin, calomnies, incendies, empoisonnements, athéisme, corruption, famine, assassinats, ils ont prodigué tous les crimes; il leur reste encore l'assassinat, ensuite l'assassinat, et puis encore l'assassinat.

Réjouissons-nous donc, et rendons grâces au Ciel, puisque nous avons assez bien servi notre patrie pour avoir été jugés dignes des poignards de la tyrannie. Il est donc pour nous de glorieux dangers à courir ! le séjour de la cité en offre au moins autant que le champ de bataille. Nous n'avons rien à envier à nos braves frères d'armes; nous payons de plus d'une manière notre dette à la patrie.

O rois, et valets de rois ! ce n'est pas nous qui nous plaindrons du genre de guerre que vous nous faites, et nous reconnaissons d'ailleurs qu'il est digne de votre prudence auguste. Il est plus facile, en effet, de nous ôter la vie que de triompher de nos principes ou de nos armées. L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la France elle-même vous fourniront des soldats pour exécuter de nobles exploits. Quand les puissances de la terre se liguent pour tuer un faible individu, sans doute il ne doit plus s'obstiner à vivre. Aussi n'avons-nous pas fait entrer dans nos calculs l'avantage de vivre longuement. Ce n'est point pour vivre que l'on déclare la guerre à tous les tyrans et ce qui est beaucoup plus dangereux encore, à tous les fripons. (*On applaudit*). Quel homme sur la terre a jamais défendu impunément les droits de l'humanité ?

Il y a quelques mois que je disais à mes collègues du Comité de salut public : « Si les armées de la République sont victorieuses, si nous démasquons les traîtres, si nous étouffons les factions, ils nous assassineront, et je n'ai point du tout été étonné de voir réaliser ma prophétie. Je trouve même, pour mon compte, que la situation où les ennemis de la République m'ont placé n'est pas sans avantage; car plus la vie des défenseurs de la liberté est incertaine et précaire, plus ils sont indépendants de la méchanceté des hommes. (*On applaudit*). Entouré de leurs assassins, je me suis déjà placé moi-même dans le nouvel ordre de choses où ils veulent m'envoyer. Je ne tiens plus à une vie passagère que par l'amour de la patrie et par la soif de la justice; et, dégagé plus que jamais de toutes considérations personnelles, je me sens mieux disposé à attaquer avec énergie tous les scélérats qui conspirent contre mon pays et contre le genre humain. (*Applaudissements unanimes et réitérés*). Plus ils se dépêchent de terminer ma carrière ici-bas, plus je veux me hâter de la remplir d'actions utiles au bonheur de mes semblables. Je leur laisserai du moins un testament dont la lecture fera frémir les tyrans et tous leurs complices. Je révélerai peut-être des secrets redoutables qu'une sorte de pudeur pusillanime m'aurait déterminé à voiler.

Je dirai à quoi tient encore le salut de ma patrie et le triomphe de la liberté.

Si les mains perfides qui dirigent la rage des assassins ne sont pas encore visibles à tous les yeux, je laisserai au temps le soin de lever le voile qui les couvre, et je me bornerai à rappeler les vérités qui peuvent seules sauver cette République. Oui, quoi que puisse penser l'imprévoyante légèreté, quoi que puisse dire la perfidie contre-révolutionnaire, les destinées de la République ne sont pas encore affermiées, et la

vigilance des représentants du peuple est plus que jamais nécessaire.

Ce qui constitue la République, ce n'est ni la victoire ni la richesse, ni les dénominations, ni l'enthousiasme passager; c'est la sagesse des lois et surtout la vertu publique; c'est la pureté et la stabilité des maximes du gouvernement; les lois sont à faire, les maximes du gouvernement à assurer, les mœurs à régénérer. Si l'une de ces choses manque, il n'y a qu'erreurs, orgueil, passions, factions, ambition, cupidité; la République, loin de réprimer les vices, ne fait que leur donner un plus libre essor, et les vices ramènent nécessairement à la tyrannie; quiconque n'est pas maître de soi, est fait pour être esclave des autres, c'est une vérité pour les peuples comme pour les individus.

Voulez-vous savoir quels sont les ambitieux? Examinez quels sont ceux qui protègent les fripons, qui encouragent les contre-révolutionnaires, qui excusent tous les attentats, qui méprisent la vertu, qui corrompent la morale publique. C'était la marche des conspirateurs qui ont tombé sous le glaive de la loi. Faire la guerre au crime, c'est le chemin du tombeau et de l'immortalité. Favoriser le crime, c'est le chemin du trône et de l'échafaud. (*On applaudit*). Les êtres pervers étaient parvenus à jeter la République et la raison humaine dans le chaos: il s'agit de les en retirer et de créer l'harmonie du monde moral et politique. Le peuple français a deux garants de la possibilité d'exécuter cette héroïque entreprise: les principes de la représentation actuelle et ses propres vertus. Le moment où nous sommes est favorable; mais, il est peut-être unique; dans l'état d'équilibre où sont les choses, il est facile de consolider la liberté; il est facile de la perdre. Si la France était gouvernée pendant quelques mois par une législature corrompue ou égarée, la liberté serait perdue, la victoire resterait aux factions et à l'immoralité. Votre concert et votre énergie ont étonné l'Europe et l'ont vaincue. Si vous savez cela aussi bien que vos ennemis, vous en triompherez facilement.

J'ai parlé de la vertu du peuple, et cette vertu attestée par toute la révolution ne suffirait pas seule pour nous rassurer contre les factions qui tendent sans cesse à corrompre et à déchirer la République. Pourquoi cela? c'est qu'il y a deux peuples en France; l'un est la masse des citoyens, pure, simple, altérée de la justice et amie de la liberté. C'est ce peuple vertueux qui verse son sang pour fonder la liberté, qui impose aux ennemis du dedans et ébranle les trônes des tyrans. L'autre est ce ramas de factieux et d'intrigants; c'est le peuple babillard, charlatan, artificieux, qui se montre partout, qui abuse de tout, qui s'empare des tribunes, et souvent des fonctions publiques, qui se sert de l'instruction que les avantages de l'ancien régime lui ont donnée pour tromper l'opinion publique.

C'est ce peuple de fripons, d'étrangers, de contre-révolutionnaires hypocrites qui se placent entre le peuple français et ses représentants pour tromper l'un et calomnier les autres, pour entraver leurs opérations, tourner contre le bien public les lois les plus utiles et les vérités les plus salutaires. (*On applaudit*).

Tant que cette race impure existera, la République sera malheureuse et précaire; c'est à vous de l'en délivrer par une énergie imposante et par

un concert inaltérable. Ceux qui cherchent à nous diviser, ceux qui arrêtent la marche du gouvernement, ceux qui le calomnient tous les jours par des discours, par des insinuations perfides; ceux qui cherchent à former contre lui une coalition dangereuse de toutes les passions funestes, de tous les amours propres irascibles, de tous les intérêts opposés à l'intérêt public, sont vos ennemis et ceux de la patrie; ce sont les agents de l'étranger, ce sont les successeurs des Brissot, des Hébert, des Dantons. Qu'ils règnent un seul jour, et la patrie est perdue.

En disant ces choses, j'aiguise peut-être contre moi des poignards, et c'est pour cela même que je les dis. Vous persévérerez dans vos principes et dans votre marche triomphante; vous étoufferez les crimes, et vous sauverez la patrie.

J'ai assez vécu; j'ai vu le peuple français s'élançant du sein de l'abaissement et de la servitude au faite de la gloire et de la vertu républicaine; j'ai vu ses fers brisés et les trônes coupables qui pèsent sur la terre près d'être renversés sous ses mains triomphantes; j'ai vu un prodige plus étonnant encore, un prodige que la corruption monarchique et l'inexpérience des premiers temps de notre révolution permettent à peine de regarder comme possible: une assemblée investie de la puissance de la nation française marchant d'un pas rapide et ferme vers le bonheur public, dévouée à la cause du peuple et au triomphe de l'égalité, digne de donner au monde le signal de la liberté et l'exemple de toutes les vertus.

Achevez, citoyens, achevez vos sublimes destinées; vous nous avez placés à l'avant-garde pour soutenir le premier effort des ennemis de l'humanité; nous mériterons cet honneur, et nous vous tracerons de notre sang la route de l'immortalité. Puissiez-vous déployer constamment cette énergie inaltérable dont vous avez besoin pour étouffer tous les monstres de l'univers conjurés contre vous, et jouir ensuite en paix des bénédictions du peuple et du fruit de vos vertus.

L'orateur descend de la tribune au milieu des applaudissements unanimes et prolongés de l'assemblée et des citoyens présents à la séance (1).

Sur la proposition d'un membre [ROBESPIERRE], la Convention rend le décret suivant.

« La Convention nationale décrète que le discours du citoyen Robespierre sera inséré dans le bulletin; il sera imprimé aussi en la forme ordinaire, et traduit dans toutes les langues, il en sera donné 6 exemplaires à chaque membre de la Convention (2).

La séance est levée à trois heures et demie (3).

Signé: PRIEUR (de la Côte-d'Or), président; CARRIER, PAGANEL, ISORE, BERNARD (de Saintes), FRANCASTEL, LESAGE-SENAULT, secrétaires.

(1) *Mon.*, XX, 587; *Débats*, n° 614, p. 91 et 615, p. 112; *Audit. nat.*, n° 612; *M.U.*, XL, 135; *C. Eg.*, n° 647, 648 et 649. Imprimée par ordre de la Conv. (ADVXIII° 244, n° 24).

(2) *P.V.*, XXXVIII, 133. Minute de la main de Robespierre (C304, pl. 1122, p. 26). Décret n° 9288.

(3) *P.V.*, XXXVIII, 134.